Lumières 22 en Périgord

Semestriel d'Information du SDE 24

Edito



' année 2011 a été marquée par la volonté des élus du SDE 24 d'engager la Dordogne sur le chemin du très haut-débit : voici une nouvelle ambition pour notre collectif départemental.

Bien entendu nous renforçons les actions qui relèvent de notre cœur de métier avec le succès indéniable du transfert de la maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public (547 communes sur 557).

Ce journal démontre une fois de plus toute la place que doit tenir notre syndicat dans le cadre d'une politique d'aménagement et de développement durable.

Il nous faut associer la solidarité du territoire au service de nos habitants tout en mutualisant les moyens pour rendre plus efficace l'utilisation de l'argent public.

Par notre action nous démontrerons qu'il est possible d'allier proximité et départementalisation.

Philippe Ducène



Actualités



L'Aménagement Numérique de la Dordogne : Tous Concernés, Tous Acteurs!

- Des travaux et des équipes plus visibles sur les chantiers!
- Chantier : Avant, pendant et après
- Service Energie :
 - Pourquoi la création d'un Service Energies?
 - Action : Les « Ateliers de l'Energie »
- Le SDE 24, un Syndicat proche de ses communes!
- D'où vient l'argent ? Où va l'argent ?
- Partenariat ERDF:
- Le recyclage une affaire qui nous concerne tous!
- Le Salon des Elus Locaux d'Aquitaine



Agenda 2012:

Rapport d'activité 2010

8 Mars 2012 : Comité Syndical à l'Auditorium de Bassillac.

16 Mars 2012 : Le Président DUCENE invité au Débat SUD OUEST ECO à Neuvic sur le thème « Quels aménagements Numériques pour le territoire Aquitain ? »

A la une

L'Aménagement Numérique de la Dordogne :

Tous Concernés, Tous Acteurs!

Le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne se réunira prochainement afin de se prononcer sur le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Dordogne relatif à la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau de fibre optique à très haut débit sur l'ensemble du territoire, avec pour objectifs de :

- Permettre, à terme, à tous les habitants, les entreprises, les collectivités et les administrations du département d'accéder à une connexion Internet de plus de 100 Mbps.
- Proposer aux ménages et aux acteurs économiques des offres de services très haut-

débit innovantes, diversifiées et à des tarifs abordables, grâce à l'ouverture de ce réseau d'initiative publique à tous les opérateurs.

- Assurer rapidement une couverture globale du territoire départemental,
- Associer pour cela l'initiative publique et l'investissement privé.

Par son caractère massif, ce projet de déploiement sera le plus important et le plus complet jamais entrepris sur le département. Son ampleur, les délais de sa réalisation et le rythme de son déploiement seront proportionnels et adaptés aux moyens financiers dont pourra disposer le

SDE24 pour sa mise en œuvre. Ils proviendront notamment de l'Europe, de l'Etat et de la Région Aquitaine.

Le défi du très haut débit

Déjà engagés dans la réduction de la fracture numérique par le Conseil général, le Président Philippe DUCENE et les élus du SDE 24 ont décidé aujourd'hui de relever un nouveau défi face au développement des usages et des services numériques dans les années à venir, qui impliqueront des échanges massifs d'information passant par de nouveaux réseaux fondés sur la fibre optique.

De nouveaux usages, de nouveaux services!

Beaucoup d'usages aujourd'hui balbutiants vont se généraliser, de nouveaux apparaîtront...

Quelques exemples parmi tant d'autres :

- Permettre aux habitants de recevoir et envoyer de l'image, de la vidéo, des applications, aux entreprises d'échanger des données techniques, commerciales et financières sans barrières de volume et à faible coût.
- Rendre possibles tous les accompagnements des personnes à domicile : suivi des soins, échanges en visioconférence, surveillance médicale etc...
- Faire circuler les contenus les plus lourds entre des établissements scolaires, des sites culturels et de formation interconnectés.
- Pour le secteur de la santé : échanges entre médecins, laboratoires et établissements hospitaliers, imagerie médicale, diagnostics à distance et conférences...





Alors que les premiers réseaux d'initiative publique visaient à permettre la mise en concurrence des offres des opérateurs

(dégroupage) sur des territoires élargis et à limiter le nombre de zones blanches, le SDE 24 a fait le choix

d'un réseau à haut et à très haut débit de nouvelle génération, structurant un projet d'aménagement numérique ayant vocation à constituer un levier de développement fort pour le territoire. Le projet ne porte donc pas seulement sur des zones mal couvertes. Son objectif principal est d'apporter la fibre optique dans tous les foyers de la Dordogne, le plus rapidement possible. Il s'agit donc d'œuvrer simultanément à la compétitivité et à l'entraînement de tout le territoire, sans que personne ne soit laissé pour compte.

Au final, le réseau périgourdin permettra de sortir des situations du début de l'Internet où de larges parties du territoire, le plus souvent rurales, étaient mal couvertes.

Le choix du réseau d'initiative publique est essentiel : l'appropriation de cette infrastructure permet une maîtrise de l'aménagement territorial qui doit accompagner la politique de déploiement de ce réseau de nouvelle génération.

Il s'agit d'un choix stratégique du SDE 24 pour se doter d'un atout essentiel de développement et pour véritablement maîtriser l'aménagement numérique de son territoire dans les 10 prochaines années. Il vise à favoriser l'attractivité économique durable du territoire, la cohésion territoriale en offrant une couverture maximale de la Dordogne, la cohésion sociale en permettant un accès facilité à de nouveaux services en matière de santé, d'éducation, d'accès à la culture, de formation, de services publics...

Le schéma directeur territorial d'aménagement numérique : outil de cadrage, d'information et de référence, à l'usage des collectivités locales et des acteurs économiques

Le SDTAN a pour objectif de construire **un projet d'aménagement numérique cohérent et partagé** par les différents acteurs et, de déterminer les modalités de sa **réalisation sur le long terme** :

- il décrit l'objectif à atteindre en matière de couverture numérique de la Dordogne ;
- il arrête les orientations relatives à l'action publique et lui fournit un cadre juridique ;
- il propose une analyse du rôle des opérateurs privés et résume les éléments de la concertation avec les acteurs locaux.

L'adoption du SDTAN **conditionne en outre le soutien financier de l'Etat** au projet de réseau Très Haut Débit de la Dordogne à travers le Fonds pour la Société Numérique (FSN) et plus tard, du Fonds d'Aménagement Numérique des Territoires (FANT).

Gil TAILLEFER Directeur Général du SDE24

Des travaux et des équipes plus visibles sur les chantiers "

ne meilleure visibilité grâce aux nouveaux outils de communication du SDE 24 :

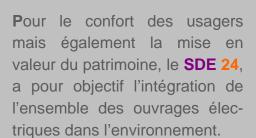
logo sur véhicules et EPI, des panneaux de chantiers revisités mais aussi le site Web : www.sde24.fr, la Lettre « SDE 24 Infos », un espace Conseil aux Mairies, la Revue de presse, la plaquette... en somme,

Plus d'efficacité pour une meilleure proximité!



Chantier SDE 24 : Avant, pendant et aprés!

cteur économique essentiel du département, le SDE 24, fort de ses multiples compétences et de ses années d'expériences, se positionne en tant que véritable spécialiste en aménagement du territoire.



Découvrez en 3 étapes la vie d'un chantier du **SDE 24**.







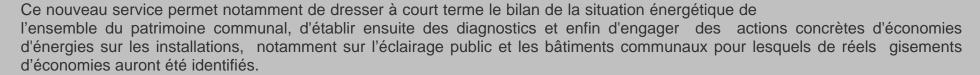


Service Energies

Pourquoi la création d'un Service Energies?

es coûts énergétiques des communes ne cessent d'évoluer à la hausse, et les préoccupations environnementales sont aujourd'hui partagées par le plus grand nombre d'entre elles. Le SDE 24, dans ce contexte, a décidé de mettre en place un Service Energies, destiné à accompagner les communes qui le souhaitent dans des démarches de maîtrise des consommations énergétiques et de réduction des gaz à effet de serre.

Ce service propose des actions comme le bilan énergétique du patrimoine communal et des études énergétiques préconisant l'installation ou le remplacement de matériel.



Pour information, le Comité Syndical du 11 juin 2009 a fixé la participation forfaitaire pour la première année d'adhésion à 100€ auxquels s'ajoute 0,5€ par habitant. Y est incluse : l'élaboration du bilan énergétique de l'ensemble du patrimoine communal et, pour les années suivantes, le suivi des factures énergétiques.





« L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas »



C'est dans cet esprit et pour faire face aux nouveaux enjeux énergétiques et climatiques que Philippe DUCENE, Président du SDE 24, a décidé d'initier les « 1ers Ateliers de l'Energie en Dordogne » Jeudi 13 octobre à 14h (Salle Polyvalente de l'Agora).

Ces rencontres ont réuni les collectivités adhérentes au Service Energies et des partenaires extérieurs afin de traiter de sujets sur l'énergie tels que la maîtrise de la demande en énergie, les énergies renouvelables, etc. ainsi que les problématiques réglementaires et législatives liées à ces domaines.

Cette 1^{ère} édition a permis de présenter le Service Energies du SDE 24, son équipe et les missions proposées aux collectivités. Transenergiesud, le bureau d'études chargé de réaliser les études énergétiques a pu présenter et expliquer ses prestations à une centaine de Maires et de techniciens sur ces « 1ers Ateliers de l'Energie ».

Des négociations menées par le SDE 24 avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la Région Aquitaine, ont permis d'obtenir 80% de subventions au bénéfice des Communes adhérentes, faisant ainsi chuter le coût du diagnostic pour les Communes de 2000€ à 400€.



Le SDE 24, un Syndicat proche de ses communes!

15 REUNIONS DE PROXIMITE A LA RENCONTRE DES **SECRETAIRES DE MAIRIES**

Dans le cadre des objectifs de proximité avec les maires et les services publics locaux, fixés par son Président Philippe DUCENE et initiée par Serge MAZE vice- président du secteur Beaumont Cause, les vice-présidents du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24), ont organisé sur chacun des 15 secteurs d'énergies que compte le département, une rencontre avec les secrétaires de mairies.

Cette démarche d'information et de communication, s'appuie sur une forte demande des secrétaires de mairies, de connaissances précises du périmètre des missions et des procédures du SDE 24, afin de donner aux administrés et aux usagers du service public de distribution d'électricité, les renseignements les plus fiables et les plus pertinents

Divers thèmes ont été abordés lors de ces rencontres : les compétences du SDE 24, en matière de renforcement, de sécurisation et d'extension des réseaux d'électricité et de gaz, des conseils en économies d'énergies, l'éclairage public, la fibre optique et le très haut débit. Les questions complexes relatives aux compétences respectives du SDE 24 et de son concessionnaire ERDF, source de nombreuses confusions, ont également été à l'ordre du jour.

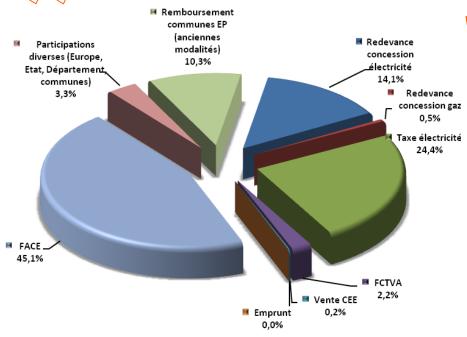




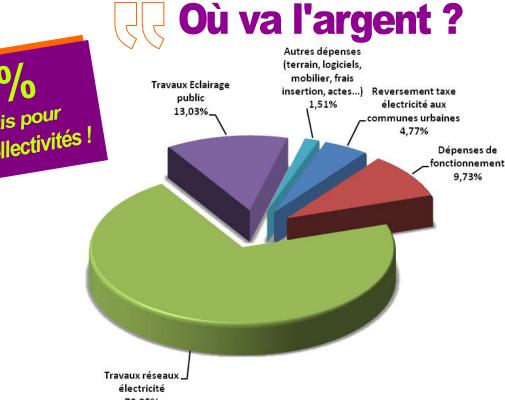
RESULTATS DE CES RENCONTRES:

15 réunions organisées par le SDE 24 sur tout le département 350 participants aux réunions

D'où vient l'argent ?



les collectivités !



Le recyclage une affaire

qui nous concerne tous!

EXEMPLE CONCRET: LE RECYCLAGE DES POTEAUX BETON

Le 14 avril dernier sur la zone de stockage du Buisson de Cadouin : 4300

poteaux béton auront été totalement recyclés en Périgord. Ils correspondent à une année de dépose sur le seul département de la Dordogne. Ce recyclage permet d'extraire 400 tonnes d'acier et 3 900 tonnes de gravats.

Le SDE 24 et ERDF sont engagés dans une politique active au service du développement durable en Périgord à travers un objectif majeur : réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement. En particulier, la gestion des poteaux béton qui supportent les lignes aériennes du réseau électrique pose la question de leur traitement en fin de vie. En effet, dans le cadre de l'important programme d'enfouissement des lignes aériennes et des travaux de renforcement des réseaux, le SDE 24 et ERDF déposent en moyenne 4 000 poteaux béton par an en Périgord sur les zones de stockage. Au final, ce qui constituait un déchet, se transforme en matières premières pour de nouvelles applications industrielles.

Rapport d'activité

Consultez le rapport d'activité 2010 sur notre Site web en 1 « Clic » sur :

www.sde24.fr





Le Salon des Elus Locaux d'Aquitaine

Les 17 & 18 février, le SDE 24 était présent sur le stand des Syndicats d'Energies, au Salon des Élus Locaux d'Aquitaine organisé au Palais des Congrès à Bordeaux.

Une belle occasion d'échanger sur les enjeux d'actualité : réforme fiscale et territoriale, Grenelle de l'environnement, finances locales, énergies renouvelables...

Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne SDE 24

7 Allées de Tourny 24000 PERIGUEUX

Tél. 05 53 06 62 00 - Fax. 05 53 09 30 70

Dépôt légal de cette publication selon les règles de la BNF (Bibliothèque Nationale de France) enregistré sous le numéro ISSN N°1621 - 9007